

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : CRÉATION DE RICHESSE ET EMPLOI

SOCIOÉCO 1

La production et la mise sur le marché de biens et de services par les entreprises nécessite la consommation de ressources naturelles. Elle est aussi à l'origine de différents types de rejets (polluants atmosphériques, déchets, eaux usées...), qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'environnement et la santé humaine.

Nécessité d'une référence globale

L'utilisation du produit intérieur brut (PIB) ou de la valeur ajoutée brute (VAB)¹ comme indicateurs de mesure des performances économiques et du progrès fait l'objet d'un certain nombre de critiques. L'objectif ici n'est pas d'analyser les performances ou le progrès en tant que tels, mais de disposer d'indicateurs calculés de façon homogène pour les différents (sous-)secteurs, et qui puissent être utilisés comme références pour l'analyse des pressions sur l'environnement.

Importance historique de l'industrie, croissance du tertiaire

En 2014, le PIB wallon s'élevait à 93 637,2 M€, soit 23 % du PIB belge. Sur la période 2003 à 2014, la croissance annuelle moyenne du PIB (hors variation de prix) était estimée à 1,2 % en Wallonie, soit un niveau inférieur à celui observé en Flandre (1,7 %), tout en étant supérieur à celui mesuré à Bruxelles (0,9 %) et au niveau des pays membres de l'UE (1,1 %, UE-28)².

L'analyse au niveau des secteurs d'activités met en évidence le tertiaire comme secteur le plus important en termes de création de richesse (75,7 % de la VAB wallonne en 2014) et d'emploi (79,7 % de l'emploi total en 2014). Il a vu sa VAB progresser de près de 10 % entre 2004 et 2014 (hors variation de prix). La croissance dans l'industrie manufacturière a été un peu plus faible (+8,7 %), même si la situation est variable selon les sous-secteurs. L'industrie manufacturière s'est en effet restructurée au cours des dernières décennies,

avec le développement d'activités à haute valeur ajoutée (biotechnologies, chimie, aéronautique et télécommunications) et le ralentissement de certaines filières de l'industrie lourde (comme la métallurgie). Le secteur de la construction, quant à lui, a connu la progression la plus importante (+30,5 %).

Les impacts environnementaux dépendent de nombreux facteurs

La production industrielle, qui mobilise des quantités importantes de matières et d'énergie³, génère globalement des pressions plus fortes sur l'environnement que les activités de services (tertiaire). La tendance observée en Wallonie (tertiairisation de l'économie) irait donc dans le sens de la réduction de certains impacts environnementaux. D'autres paramètres doivent cependant aussi être pris en compte, comme le renforcement de la législation environnementale, l'évolution des technologies de production, les progrès réalisés dans le traitement des rejets et le contrôle des pollutions ponctuelles (directive 2008/1/CE dite IPPC notamment) ou encore les besoins énergétiques élevés du tertiaire pour le transport et les infrastructures (chauffage, électricité...)⁴.

^[1] La VAB correspond à la différence entre la valeur de la production et celle des consommations intermédiaires (sauf les amortissements). Elle est évaluée aux prix de base, c'est-à-dire hors impôts moins subventions sur les produits (essentiellement la TVA, les accises et les droits de douane nets des subventions sur les produits). En revanche, le PIB, établi aux prix du marché, incorpore ces impôts nets. | ^[2] IWEPS, 2016 | ^[3] → INDUS 1 | ^[4] → TERT 1

Fig. SOCIOÉCO 1-1 Activité économique en Wallonie

